

Axe 5 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides

Sous-axe 5.1 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides en zone urbanisée

Groupe thématique : Urbanisme

Action 33 : Publier des supports pédagogiques à destination des élus sur les milieux humides

CONTEXTE

L'intégration des milieux humides dans l'aménagement est un levier fort pour les élus pour orienter leurs politiques publiques de gestion des eaux pluviales, de protection des espèces en milieu urbain, d'amélioration du cadre de vie. Il apparaît ainsi essentiel de poursuivre leur sensibilisation sur les services rendus par ces espaces. Cette action s'inscrit en lien avec les actions 32 sur la production d'un ouvrage de valorisation des initiatives prises par les collectivités et l'action 34- Lancer un nouveau Grand prix « milieux humides et urbanisation ».

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

L'objectif de cette action est de :

- Sensibiliser les élus sur les enjeux liés aux milieux humides en ville : quels services rendus ? quelles menaces ?
- Leur donner facilement accès à la documentation sur le sujet et répondre aux questions pratiques qu'ils peuvent se poser.
- Leur donner des leviers d'actions : Que peut-on faire en tant qu'élus pour mieux intégrer les milieux humides en ville ?

Cette action pourrait se décliner de la manière suivante :

1. Produire une plaquette à l'attention des élus accompagnée de fiches d'éclairage

Le principe est de réaliser une plaquette de 6 pages éclairant les élus sur les volets suivants :

- De quoi parle-t-on ?
- Quel est le rôle écologique des milieux humides de mon territoire ?
- Les milieux humides, un espace de bien-être en ville
- Je souhaite me lancer dans un projet
- Et concrètement, que puis je faire ? (exemples d'actions ; qui peut m'aider ? ; comment associer mes citoyens ?)

Cette plaquette est accompagnée de 5 fiches thématiques destinée à apporter un éclairage sur des problématiques spécifiques :

- J'ai un problème d'inondation sur mon territoire
- Je souhaite intégrer les milieux humides dans l'aménagement d'un nouveau quartier
- Ma population est en attente de nature en ville
- J'ai un problème de pollution des eaux
- Je souhaite préserver la biodiversité des milieux humides en zone urbanisée

Ces fiches s'adressent non seulement aux élus mais également aux décideurs des services techniques des collectivités. Elles sont constituées d'un recto théorique et d'un verso dédié à la présentation d'exemples.

2. Organiser une journée dédiée à la présentation de réalisations concrètes de préservation ou valorisation de milieux humides en ville

Le principe est de réaliser une journée dédiée à la sensibilisation des élus (et autres acteurs de collectivités) sur les enjeux liés à la préservation des milieux humides et leur montrer des exemples concrets d'opérations, allant de la planification à la création de milieux. L'objectif principal serait de favoriser les échanges et les partages de connaissance afin d'entraîner un mouvement collectif, les expériences présentées pouvant créer un élan positif chez les autres collectivités.

L'enjeu serait d'organiser une journée nationale en lien avec la valorisation du 2nd Grand Prix qui aura lieu au second semestre 2016.

3. Diffuser et informer les élus via une page Internet dédiée à ce sujet

Le principe est de réaliser une page internet sur « MH et urbanisme » qui serait hébergée par un ou plusieurs sites internet.

Cette page aurait pour vocation de :

- Rassembler des documents existants sur Internet réalisés au niveau local parfois difficilement visibles. Des doctrines pertinentes réalisées par les conseils généraux, les DREALS, les collectivités méritent d'être concaténées.
- Diffuser des éléments méthodologiques, notes d'information qui seraient rédigées en fonction des questions posées par les élus sur la prise en compte des milieux humides dans la planification d'une part et dans l'aménagement d'autre part. Ces productions seraient réalisées au fil de l'eau en fonction des attentes.
- Rassembler des retours d'expériences issus du second Grand-prix sous forme de courtes notes mais également de vidéos. Ces vidéos pourraient être réalisées à l'instar du film produit par la Direction départementale des territoires du Territoire de Belfort.

L'ensemble de ces éléments prendrait la forme d'une valise pédagogique.

SPECIFICITES OUTRE-MER

- A ce stade, pas de spécificité Outre-mer

VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)

Le contenu de cette action est entièrement dédié à la communication et sensibilisation des élus et autres décideurs des collectivités.

Le GT urbanisme a identifié également le besoin de formation pour d'autres acteurs que les élus :

- formation des cadres territoriaux des collectivités. La problématique des milieux humides est insuffisamment traitée dans les formations. Il serait pertinent d'irriguer les formations sur la planification, l'aménagement urbain avec l'appui du CNFPT, Cerema.
- formation des praticiens tels que les bureaux d'études et autres maîtres d'œuvre.

Sur ces sujets (séminaires, formation...), différents organismes peuvent contribuer : CNFPT, Cerema, AFEPTB, ACAD ...

PILOTE(S) ET PARTENAIRES

Pilote

Cerema et DEB/EN

Partenaires

DEB/DHUP (co-maître d'ouvrage de certains volets de l'action)

AFEPTB (suivi et appui sur certains volets)

Agence d'urbanisme (suivi et appui sur certains volets)

DDT (suivi et appui sur certains volets)

Paysagiste conseil de la DEB (suivi et appui sur certains volets)

Association Ramsar France (suivi et appui sur certains volets)

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

Comité de pilotage pour la production de la plaquette à destination des élus (1^{er} volet de l'action).

PLAN DE FINANCEMENT

Financement MEDDE

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

1. : Produire une plaquette à l'attention des élus accompagnée de fiches d'éclairage

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2014	Réalisation d'une première version de la brochure réorientée en décembre par le comité de pilotage en plaquette et fiches thématiques	☺	
2015	Production de la plaquette	En cours	
	Publication au salon des Maires	Réalisée	

2. : Organiser une journée dédiée à la présentation de réalisations concrètes de préservation ou valorisation de milieux humides en ville

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2016	Premières réflexions sur le montage de la journée (périmètre, partenaires, format...) au second semestre	Réalisé en GTU	
2017	Décision ou non de réaliser une journée en lien avec le 2 ^e Grand Prix « Milieux humides et urbanisme » et la valorisation des lauréats	2 ^e semestre	
2018	Réalisation de la journée	2 ^e semestre	

3. : Diffuser et informer les élus via une page Internet dédiée à ce sujet

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2016	Repérage de l'ensemble des initiatives&outils existants à valoriser que ce soit des outils locaux ou nationaux	En cours	
2017	pm		En attente de l'avancement des autres actions
2018	Montage & création de la page – Premières alimentations de notes techniques, vidéos notamment en lien avec le second Grand Prix		

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

- Observations du GT :

Mettre en lumière les initiatives menées sur le territoire.

Les modes de partage d'exemples initiés par des collectivités sont à favoriser. Fin 2014, le forum des marais atlantiques a réalisé une journée destinée aux collectivités sur le thème « Milieux humides et urbanisme ». La journée a permis de mieux définir les enjeux des milieux humides, de sensibiliser les élus et d'identifier les écueils.

Il existe notamment des plaquettes réalisées sur un territoire donné, réalisées pour les élus. Un état de l'art mené par l'AFEPTB sur les outils disponibles pour les élus sera disponible en avril 2015.

Innover en termes de supports pour atteindre les élus.

Outre les plaquettes papiers, différents formats peuvent être utilisés : internet, supports vidéo ou encore formation/sensibilisation dans le cadre de Jts, e-formation, etc.

Développer des outils prenant en compte les problématiques des petites communes.

Il est important d'atteindre les petites communes qui présentent des enjeux différents des grandes collectivités. Les produits ne présentent ni les mêmes objectifs pédagogiques, ni forcément les mêmes contenus.

« POUR ALLER PLUS LOIN » :

PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)

La plaquette élue a été réalisée. Elle constitue un bon outil pour sensibiliser les collectivités et les élus particulièrement aux services rendus par les milieux humides. L'organisation de journées pour les élus, dédiées aux milieux humides est apparue incertaine en matière de mobilisation. Il vaut mieux mobiliser les élus dans des groupements existants (par exemple syndicat de planification de l'urbanisme). A partir des travaux déjà réalisés, le projet est de sensibiliser, au travers de leur fédération, les agences d'urbanismes, les CAUE pour en faire des relais d'information en direction des élus.

Il peut être prévu dans le cadre de la valorisation du 2^e Grand Prix la réalisation d'une journée thématique valorisant les lauréats. La décision sera prise en 2017

Par ailleurs, il est prévu, à partir de 2018, de structurer un site WEB pour qu'il fasse office de centre de ressources mobilisable par les collectivités et les services de l'État.